

→ CLUB
LOOKÉA



CIRCUITS
NOUVELLES
FRONTIÈRES

LES VACANCES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19, le Maroc ferme ses frontières. Les liaisons aériennes entre la France et le Maroc sont pour le moment suspendues.

Suite à la stratégie de réouverture publiée par le gouvernement français, seuls les voyageurs ayant un schéma vaccinal complet peuvent se rendre au Maroc sans justifier d'un motif impérieux.

FORMALITÉS VOL ALLER – MAROC*

Pour pouvoir entrer sur le territoire marocain, vous devrez présenter :

- **Un certificat de vaccination complet** (la deuxième dose devant avoir été administrée plus de deux semaines avant la date du voyage). Tous les vaccins homologués par l'OMS sont reconnus.
- **Un test PCR négatif de moins de 48 heures avant l'embarquement pour toutes les personnes à compter de 06 ans.** Les mineurs de plus de 06 ans et de moins de 18 ans, si ils ne disposent pas de certificat de vaccination, outre le test PCR de 48 heures, devront effectuer une quarantaine contrôlée de 10 jours, à leur charge, dans l'une des structures préalablement désignées par les autorités marocaines, avec un test PCR de contrôle au 9e jour. Ces informations évoluent très fréquemment, nous vous conseillons de consulter régulièrement la rubrique Voyaging sur notre site internet et le site du Ministère des Affaires étrangères. Veuillez à ce que vos certificats de vaccination et/ou de test disposent d'un QR Code. Les autorités Marocaines procèdent à l'arrivée au Maroc à un double contrôle, par caméras thermiques et thermomètres électroniques, ainsi que par tests antigéniques.

FORMALITÉS VOL RETOUR*

- **Fournir un certificat de vaccination justifiant un schéma vaccinal complet** (Le schéma vaccinal est considéré comme complet 28 jours après l'administration d'une dose pour le vaccin Janssen, 7 jours après l'administration d'une deuxième dose pour les autres vaccins – Pfizer/Comirnaty, Moderna, AstraZeneca/Vaxzevria/Covishield – ou 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1seule injection). Pour les mineurs de plus de 12 ans et de moins de 18 ans non vaccinés, fournir le résultat d'un test PCR négatif de moins de 72h ou le résultat d'un test antigénique négatif de moins de 48h. Le coût du test PCR est d'environ 50€ par personne et reste à votre charge. Votre Délégué Club Lookéa ou votre Représentant Club Marmara vous accompagnera lors de votre séjour afin de vous permettre de réaliser votre test.
- Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport la déclaration sur l'honneur attestant d'une absence de symptômes d'infection à la covid-19 et de contact avec un cas confirmé de covid-19 [ici](#).



PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !

*Toutes ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires.

Suite à l'émergence du variant Omicron, des règles supplémentaires peuvent être appliqués pour les personnes ayant voyagées ou transitées dans les pays d'Afrique Australe.

Retrouvez toutes les informations sur le site du [ministère des affaires étrangères](#).

Date de la dernière mise à jour : 01/12/2021. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages.

